

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL du 1er septembre 2017

L'an deux mil dix-sept, le premier du mois de septembre, le conseil municipal de la commune de SERVANT, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie à 20h00 sous la présidence de Sylvain DURIN, Maire.

Nombre de conseillers :

EN EXERCICE : 14

PRESENTS : 12

VOTANTS : 14

Date de convocation : le 26 août 2017

PRESENTS : Gilles CHAMPOMIER, Christian TABARDIN, Gilles BOTTINI, Evelyne DUBOST, Cécile ROUMY, Nathalie MILLER, Stéphane BOURNAT, Josette MOULY, Henri BIDEZ, David DEFRETIERE, Kors HEUVELMAN.

ABSENTS EXCUSES : Aurélie MOULIER donne procuration à Josette MOULY,

Didier BOURNAT donne procuration à Sylvain DURIN

Evelyne DUBOST est nommée secrétaire de séance.

Le compte rendu du Conseil Municipal du 30 juin est approuvé à l'unanimité.

1- RESERVE PARLEMENTAIRE

Le Maire demande au Conseil de l'autoriser à solliciter le bénéfice de la réserve parlementaire auprès du sénateur J.B. MAGNER, pour le financement des travaux de réparation du clocher de l'église.

VOTE POUR : 14

2- GROUPEMENT JEUNES FOOTBALLEURS PAYS MINIER

Le Maire rappelle que lors du conseil municipal du 20 décembre 2013, la commune s'était engagée à verser à l'Union Sportive Menatoise pour le compte du Groupement Minier la somme de 3600,00€ sur trois ans pour la création d'un emploi avenir. A ce jour, la commune a réglé 1931,17€. Le Maire demande au Conseil l'autorisation de verser le reliquat soit la somme de 1.668,83€. La somme ayant été inscrite au budget 2017 à l'article 6718 (autres charges exceptionnelles), il y a lieu de voter une décision modificative afin d'affecter la somme de 1.668,83 à l'article 6574 (subventions aux associations) afin de procéder au règlement en faveur de l'Union Sportive Menatoise représentant le Groupement Jeunes Footballeurs Pays Minier.

VOTE POUR : 14

3- PROGRAMME LEADER 2014 -2020

Le Maire expose le projet d'aménagement et de développement de la base de loisirs du plan d'eau et du camping municipal et propose au Conseil de bénéficier des subventions accordées par le programme LEADER à ce titre.

VOTE POUR : 14

4- SEMERAP : projet avenant n°2

La SEMERAP, lors de son Conseil d'Administration du 13 juin 2017, a décidé de proposer aux collectivités de modifier la clause de révision tarifaire afin d'être en mesure de notifier à la collectivité les tarifs applicables pour l'année N au plus tard le 15 octobre de l'année N-1.

VOTE POUR : 14

5 – ONF : devis travaux

L'Office National des Forêts présente un devis de 2.916,92 € HT pour des travaux sylvicoles en investissement (TRRE) de dégagement manuel de plantation sur la ligne avec coupe rez-terre.

VOTE POUR : 14

6 – CDG 63 : renouvellement de la convention « assistance retraite » CNRACL

Le Maire expose que ladite convention signée il y a 3 ans arrive à son terme et qu'il est nécessaire de la renouveler. Cette convention offre pour les agents communaux une prestation d'accompagnement personnalisé.

VOTE POUR : 14

7 – SIEG : désignation des délégués

Suite au redécoupage des Communautés de Communes, il y a lieu de procéder de nouveau à la désignation de délégués (1 titulaire et 1 suppléant) auprès du Syndicat Intercommunal d'Electricité et de Gaz. Les délégués actuels, Sylvain DURIN –titulaire et Kors HEUVELMAN -suppléant se représentent.

VOTE POUR : 14

L'ordre du jour est épuisé, la séance est levée à 21h05

INFORMATIONS DIVERSES :

. Pour le poste de responsable administratif polyvalent à pourvoir, après de nombreux entretiens avec les candidats, c'est à Madame Claire DOUBLET que le poste sera proposé.

. Il est remis à chaque conseiller le document de synthèse du profil de baignade du plan d'eau de Servant établi par la société ATHOS-environnement. Il est prévu une présentation de ce document de synthèse à l'ensemble de la population dans les prochaines semaines.

. La commune a été retenue pour bénéficier d'un chantier d'insertion orienté sur l'eau, actuellement en place sur notre secteur. Le lavoir de Montignat, sur le chemin de randonnée, est l'objet de travaux de maçonnerie et de mise en valeur. Pour cette opération, la commune fournit les matériaux, le personnel est pris en charge par le CIAS.

. La Com-com de ST ELOY souhaite donner un nom aux bâtiments culturels. Il est proposé le nom de « broutards » pour la halle de St Gervais.

.Sylvain DURIN rappelle que les nouvelles orientations du gouvernement vont porter atteinte aux budgets communaux par la suppression de la réserve parlementaire, de la taxe d'habitation, la baisse de 216 millions d'euro de la DETR, d'un plan d'économie de 13 milliards d'euro sur les collectivités ; sans oublier la baisse des emplois aidés.

.Le contrôle URSSAF du 8 août dernier n'a pas relevé d'anomalie particulière.